

RESULTAT DES VOTES DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2020

Composition de la présence en séance :

- 15 actionnaires présents totalisent 325 296 actions auxquelles sont attachées 325 296 voix
- 6 actionnaires représentés totalisent 48 466 actions auxquelles sont attachées 48 466 voix
- 10 actionnaires ont voté à distance et totalisent 54180 voix

Première résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31/12/2019 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve pour l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés : 427.942 (Quatre cent vingt-sept mille neuf cent quarante-deux) actions

Nombre total des votes valablement exprimés : 427.942 (Quatre cent vingt-sept mille neuf cent quarante-deux) soit 91,84% du capital social

Voix pour : 427.942 (Quatre cent vingt-sept mille neuf cent quarante-deux)

Voix contre : 0 (zéro)

Abstentions : 0 (zéro)

Cette résolution, est adoptée à la majorité des actionnaires ayant droit de vote.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2019 s'élevant à 60 117 273,83 dirhams comme suit :

- Report à nouveau au 31/12/2019	= 230 611 935,52 dhs
- Bénéfice de l'exercice 2019	= 60 117 273,83 dhs
- Distribution en 2020 de dividendes 2019 (70 dh/action)	= 32 616 780,00 dhs
- Report à nouveau après distribution des dividendes 2019	= 258 112 429,35 dhs

Chaque action recevra un dividende de 70 Dhs.

Ce dividende sera mis en paiement selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur, à compter du 27 Juillet 2020.

La date de détachement des coupons sera le 16 Juillet 2020.

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés : 427.942 (Quatre cent vingt-sept mille neuf cent quarante-deux) actions

Nombre total des votes valablement exprimés : 427.942 (Quatre cent vingt-sept mille neuf cent quarante-deux) soit 91,84% du capital social

Voix pour : 427.942 (Quatre cent vingt-sept mille neuf cent quarante-deux)

Voix contre : 0 (zéro)

Abstentions : 0 (zéro)

Cette résolution, est adoptée à la majorité des actionnaires ayant droit de vote.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article 56 de la loi 17-95, telle que modifiée et complétée, approuve individuellement, chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés : 427.942 (Quatre cent vingt-sept mille neuf cent quarante-deux) actions

Nombre total des votes valablement exprimés : 427.942 (Quatre cent vingt-sept mille neuf cent quarante-deux) soit 91,84% du capital social

Voix pour : 427.942 (Quatre cent vingt-sept mille neuf cent quarante-deux)

Voix contre : 0 (zéro)

Abstentions : 0 (zéro)

Cette résolution, est adoptée à la majorité des actionnaires ayant droit de vote.

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale décide, qu'en rémunération des travaux des administrateurs au titre de l'exercice 2018, il leur est attribué à titre de jetons de présence, une somme globale brute de 750 000,00 dirhams (Sept cent cinquante mille dirhams) nets.

Conformément à la loi, cette somme sera librement répartie entre les administrateurs par le Conseil d'Administration.

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés : 427.942 (Quatre cent vingt-sept mille neuf cent quarante-deux) actions

Nombre total des votes valablement exprimés : 427.942 (Quatre cent vingt-sept mille neuf cent quarante-deux) soit 91,84% du capital social

Voix pour : 427.942 (Quatre cent vingt-sept mille neuf cent quarante-deux)

Voix contre : 0 (zéro)

Abstentions : 0 (zéro)

Cette résolution, est adoptée à la majorité des actionnaires ayant droit de vote.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale décide de ratifier la décision de cooptation de monsieur Abdeslam EL ALAMI au poste d'administrateur de la société, en remplacement de monsieur Ahmed RAHHOU.

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés : 427.942 (Quatre cent vingt-sept mille neuf cent quarante-deux) actions

Nombre total des votes valablement exprimés : 427.942 (Quatre cent vingt-sept mille neuf cent quarante-deux) soit 91,84% du capital social

Voix pour : 427.942 (Quatre cent vingt-sept mille neuf cent quarante-deux)

Voix contre : 0 (zéro)

Abstentions : 0 (zéro)

Cette résolution, est adoptée à la majorité des actionnaires ayant droit de vote.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale décide de porter le nombre de sièges au sein du Conseil d'Administration de la Société à quinze (15) administrateurs au lieu de onze (11) administrateurs actuellement.

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés : 427.942 (Quatre cent vingt-sept mille neuf cent quarante-deux) actions

Nombre total des votes valablement exprimés : 427.942 (Quatre cent vingt-sept mille neuf cent quarante-deux) soit 91,84% du capital social

Voix pour : 427.942 (Quatre cent vingt-sept mille neuf cent quarante-deux)

Voix contre : 0 (zéro)

Abstentions : 0 (zéro)

Cette résolution, est adoptée à la majorité des actionnaires ayant droit de vote.

Septième résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer, en qualité de nouvelles administratrices de la Société, avec effet à l'issue de la présente Assemblée Générale, et ce pour une durée de six (6) ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025 :

- ✓ Mme Janie Carmen Madeleine LETROT (épouse Hadj Hamou)
- ✓ Mme Sabr ABOU IBRAHIMI
- ✓ Mme Radia CHMANTI HOUARI

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés : 427.942 (Quatre cent vingt-sept mille neuf cent quarante-deux) actions

Nombre total des votes valablement exprimés : 427.942 (Quatre cent vingt-sept mille neuf cent quarante-deux) soit 91,84% du capital social

Voix pour : 396.509 (trois cent quatre-vingt-seize mille cinq cent neuf)

Voix contre : 0 (zéro)

Abstentions : 31.433 (trente et un mille quatre cent trente-trois)

Cette résolution, est adoptée à la majorité des actionnaires ayant droit de vote.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer, en qualité de nouveaux administrateurs de la Société, avec effet à l'issue de la présente Assemblée Générale, et ce pour une durée de six (6) ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025 :

- ✓ M. Francis GUILLOIS
- ✓ M. Abdul Hussein BEYDOUN

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés : 427.942 (Quatre cent vingt-sept mille neuf cent quarante-deux) actions

Nombre total des votes valablement exprimés : 427.942 (Quatre cent vingt-sept mille neuf cent quarante-deux) soit 91,84% du capital social

Voix pour : 396.509 (trois cent quatre-vingt-seize mille cinq cent neuf)

Voix contre : 0 (zéro)

Abstentions : 31.433 (trente et un mille quatre cent trente-trois)

Cette résolution, est adoptée à la majorité des actionnaires ayant droit de vote.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Conseil d'Administration, de renouveler, pour une période de trois (3) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022, en qualité de commissaires aux comptes :

- La société ERNST & YOUNG, représentée par monsieur Hicham DIOURI
- La société A&T Auditeurs Consultants, représentée par monsieur Nafeh AGOURRAM

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés : 427.942 (Quatre cent vingt-sept mille neuf cent quarante-deux) actions

Nombre total des votes valablement exprimés : 427.942 (Quatre cent vingt-sept mille neuf cent quarante-deux) soit 91,84% du capital social

Voix pour : 427.942 (Quatre cent vingt-sept mille neuf cent quarante-deux)

Voix contre : 0 (zéro)

Abstentions : 0 (zéro)

Cette résolution, est adoptée à la majorité des actionnaires ayant droit de vote.

Dixième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie certifiée conforme ou d'un exemplaire original des présentes pour effectuer les formalités prévues par la loi.

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés : 427.942 (Quatre cent vingt-sept mille neuf cent quarante-deux) actions

Nombre total des votes valablement exprimés : 427.942 (Quatre cent vingt-sept mille neuf cent quarante-deux) soit 91,84% du capital social

Voix pour : 427.942 (Quatre cent vingt-sept mille neuf cent quarante-deux)

Voix contre : 0 (zéro)

Abstentions : 0 (zéro)

Cette résolution, est adoptée à la majorité des actionnaires ayant droit de vote.